

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00034 Numéro SIREN : 310 954 995 Nom ou dénomination : A.F.T./MICROMACINAZIONE FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2022 sous le numéro de dépôt 4132

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : RUE DES TERRES BLANCHES 37110 CHATEAU RENAULT		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 1 0 9 5 4 9 9 5 0 0 0 2 6		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092021	N-1 30092020					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 513	3 513		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	38 533	37 130	1 402	2 700
		Constructions	AP	AO	773 107	678 088	95 019	130 945
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 348 913	1 341 227	7 686	17 686
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	89 678	69 600	20 078	3 607
		Immobilisations en cours	AV	AW	517 823		517 823	492 930
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	32 069		32 069	33 776
TOTAL (II)		BJ	BK	2 803 636	2 129 558	674 078	681 643	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	430 430		430 430	608 618
		Autres créances (3)	BZ	CA	38 364		38 364	168 082
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	2 000 000		2 000 000	2 000 000
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 487 763		1 487 763	1 143 780	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	33 170		33 170	15 407	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 989 728		3 989 728	3 935 887	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	6 793 364	2 129 558	4 663 806	4 617 530	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :146 080.....)	DA	146 080	146 080
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	28 867	28 867
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 608	14 608
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	38 534	38 534
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	3 090 862	2 922 564
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	630 504	568 139
	Subventions d'investissement	DJ	2 259	3 139
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	3 951 714	3 721 932
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	70 000	70 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR	70 000	70 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	269 206	329 073
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	2 004	33 664
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	95 431	162 149
	Dettes fiscales et sociales	DY	262 579	285 622
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 872	15 091
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	642 092	825 598
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	4 663 806	4 617 530
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	480 401	572 801
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	184	213	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	2 962 790	FH	78 382	FI	3 041 173	
		FJ	2 962 790	FK	78 382	FL	3 041 173	
	Chiffres d'affaires nets*						3 253 973	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	5 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	26 486	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 072 659	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	11 275	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 154 315	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	52 216	
	Salaires et traitements *					FY	618 344	
	Charges sociales (10)					FZ	295 374	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	52 423
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	34 285	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 218 231
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	854 427	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	218	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 077	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	4 077	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 480	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 480	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 597	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	856 024	
							802 060	

Désignation de l'entreprise SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	24 360	1		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	880	880		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	25 240	881		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 818	141		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 818	141		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	23 422	740		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	248 942	234 661		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 101 976	3 266 671		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 471 472	2 698 532		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	630 504	568 139		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY				
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IH				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IJ				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								IK				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX				
	(9)	Dont transferts de charges								RC				
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								RD				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	26 486	4 124		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2				
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9								A3				
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								A4				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N				
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels										1 818		25 240	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N					
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 663 806 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 101 976 euros** et un total **charges** de **2 471 472 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **630 504 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2020** et finit le **30/09/2021**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Référentiel, principe et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence et des principes prévus par les articles 120-1 et suivants et du nouveau règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG abrogeant le règlement CRC n°99-03.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont amorties selon les durées suivantes :

- Concession, logiciels et brevets : 1 an
- Installations techniques : 5-10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5-10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5-10 ans
- Mobilier : 4-5 ans
- Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La société a pu bénéficier au titre de seize acquisitions, entre le 15.04.2015 et le 15.04.2017, d'une mesure mise en vigueur par le gouvernement qui permet un suramortissement de 40% qui se répartit linéairement sur la durée d'utilisation du bien.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Chiffre d'affaires

Le total du chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 3 041 173 euros HT

Le chiffre d'affaires est réparti comme suit :

- Ventes France : 2 962 791 euros HT
- Ventes Intracommunautaire : 78 382 euros HT
- Ventes hors CEE : 0 euros HT

Capital social

Il n'y a eu aucun mouvement sur les comptes de capital au cours de l'exercice.

Le capital social d'un montant de 146 080 euros est composé de 704 actions de valeur nominale 207.50 euros.

Les 704 actions sont réparties comme suit :

- 378 actions ordinaires
- 326 actions de préférence

~~Les actions de préférence sont assorties d'un droit financier particulier.~~

Contrat d'indemnités de fin de carrière

La société a adhéré en date du 21.09.2016 à un contrat d'indemnités de fin de carrières auprès du CIC.

A ce titre, elle il n'a pas été fait de versement sur cet exercice.

Impôts sur les sociétés

Le résultat net comptable de l'exercice est de : 630 504 euros.

Le résultat fiscal, suite aux diverses déductions et réintégrations, est de 908 084 euros.

L'impôt sur les sociétés calculé au titre de l'exercice s'élève à 249 308 euros.

Crédits d'impôts

La société bénéficie, au titre de l'exercice clos, d'un total de crédits d'impôts de 366 euros (détails repris sur le bordereau 2069-RSI), à savoir :

- Un crédit d'impôt mécénat de 366 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les engagements financiers

Nantissement de compte-titres financier

Dans le cadre de la souscription d'un emprunt bancaire de 472 000 euros par la société Powder Services France, la dette a été nantie (28.06.2012) par l'intermédiaire de la constitution d'un compte titre (512 titres d'AFT MICROMACINAZIONE FRANCE) au bénéfice de l'organisme prêteur (la banque CIC OUEST).

Dirigeants

La mandatrice sociale n'est pas rémunérée en sa qualité de présidente.

Evènements exceptionnels

Une provision pour litige prud'hommal a été comptabilisé à hauteur de 50%, soit 70 000 euros sur l'exercice 2018/2019. Le premier jugement a débouté le salarié mais ce dernier a fait appel de sa décision.

Impact de la crise sanitaire lié à la Covid 19

Les éléments suivants sont notamment impactés :

- L'évolution du chiffre d'affaires : diminution de 14% comparé à l'exercice 09-2019
- Les fermetures de site : Non recours
- Le recours à des mesures de chômage partiel : Non recours
- La mise en place de restructuration de ses dettes : Non recours
- La mise en place de restructuration des emprunts et le recours à des prêts garantis par l'État : Non recours

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	32 069		32 069
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	430 430	430 430	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 552	9 552	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 237	12 237	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	7 568	7 568	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	9 009	9 009	
	Charges constatées d'avances	33 170	33 170	
	TOTAL DES CREANCES	534 034	501 964	32 069
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/09/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	184	184		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	269 022	107 331	161 690	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	95 431	95 431		
	Personnel et comptes rattachés	96 881	96 881		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	110 967	110 967		
	Impôts sur les bénéfices	18 750	18 750		
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 076	27 076		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 904	8 904		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 004	2 004		
	Autres dettes	12 872	12 872		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	642 092	480 401	161 690	
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	36 220			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	96 051			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 004			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2021

Total des Produits à recevoir		16 479
Autres créances		16 479
<i>Avoir non parvenus</i>	482	
<i>ETAT PRODUIT A RECEVOIR</i>	7 568	
<i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR</i>	8 429	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2021

Total des Charges à payer		211 042
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		209
<i>INTER S/EMPR.AUPRES ETS CREDIT</i>	25	
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	184	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 404
<i>FOURNISS.FACTURES NON PARVENUE</i>	30 404	
Dettes fiscales et sociales		167 978
<i>DETTE PROVISIONN POUR CONGES</i>	36 381	
<i>PRIMES A PAYER</i>	60 500	
<i>PROVISION POUR C.S. SUR C.P.</i>	14 801	
<i>ORGAN.SOCIAUX CHARGES A PAYER</i>	47 392	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	611	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	400	
<i>TAXES FONCIERES A PAYER</i>	7 893	
Autres dettes		12 450
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	12 450	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				33 170
DIVERS			799	
STOCK EMBALLAGES			4 505	
BOITES CHRONO			1 560	
CADOR			267	
ASSURANCES			19 385	
LOCATIONS			644	
COTISATIONS			472	
LEASINGS			4 937	
FUEL			600	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				33 170

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2021
VALEUR D'ORIGINE					518 504	518 504
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				195 432	195 432
	Redevances Exercice				110 690	110 690
	TOTAL				306 122	306 122
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				100 294	100 294
	entre 1 et 5 ans				116 759	116 759
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				217 053	217 053
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				2 279	2 279
	entre 1 et 5 ans				10	10
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				2 289	2 289
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						



KPMG SA
41 rue de la Milletière
CA Aéronef - Bât F - BP 79737
37097 Tours

A.F.T. MICROMACINAZIONE S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021
A.F.T. MICROMACINAZIONE S.A.S.
Rue des Terres Blanches 37110 CHÂTEAU RENAULT

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee")

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
41 rue de la Milletière
CA Aéronef - Bât F - BP 79737
37097 Tours

A.F.T. MICROMACINAZIONE S.A.S.

Rue des Terres Blanches 37110 CHATEAU RENAULT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

À la collectivité des associés de la société A.F.T. MICROMACINAZIONE S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.F.T. MICROMACINAZIONE S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee")

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus



A.F.T. MICROMACINAZIONE S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
30 septembre 2021

élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 22 mars 2022

KPMG SA

Benoit Blais

Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2021			30/09/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 513	3 513		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	38 533	37 130	1 402	2 700
	Constructions	773 107	678 088	95 019	130 945
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 348 913	1 341 227	7 686	17 686
	Autres immobilisations corporelles	89 678	69 600	20 078	3 607
	Immobilisations en cours	517 823		517 823	492 930
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	32 069		32 069	33 776
TOTAL (II)		2 803 636	2 129 558	674 078	681 643
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	430 430		430 430	608 618
	Autres créances	38 364		38 364	168 082
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 000 000		2 000 000	2 000 000
	DISPONIBILITES	1 487 763		1 487 763	1 143 780
	Charges constatées d'avance	33 170		33 170	15 407
	TOTAL (III)	3 989 728		3 989 728	3 935 887
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 793 364	2 129 558	4 663 806	4 617 530
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					33 776
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2021

30/09/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	146 080	146 080
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	28 867	28 867
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	14 608	14 608
	Réserves statutaires ou contractuelles	38 534	38 534
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 090 862	2 922 564
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	630 504	568 139
	Subventions d'investissement	2 259	3 139
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 951 714	3 721 932
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	70 000	70 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	70 000	70 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	269 206	329 073
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 004	33 664
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 431	162 149
	Dettes fiscales et sociales	262 579	285 622
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	12 872	15 091
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	642 092	825 598
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 663 806	4 617 530
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		630 504,36	568 139,47
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		480 401	572 801
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		184	213
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2021

30/09/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 962 790	78 382	3 041 173	3 253 973
	Montant net du chiffre d'affaires	2 962 790	78 382	3 041 173	3 253 973
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			5 000	667
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			26 486	4 124
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			3 072 659	3 258 764
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			11 275	8 103
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 154 315	1 252 214
	Impôts, taxes et versements assimilés			52 216	69 776
	Salaires et traitements			618 344	645 901
	Charges sociales du personnel			295 374	379 215
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			52 423	72 793
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			34 285	34 287
	Total des charges d'exploitation (2)			2 218 231	2 462 289
	RESULTAT D'EXPLOITATION			854 427	796 475

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2021

30/09/2020

RES ULTAT D'EXPLOITATION		854 427	796 475
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		218
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 077	6 808
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		4 077	7 026
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 480	1 441
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 480	1 441
RES ULTAT FINANCIER		1 597	5 585
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		856 024	802 060
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	24 360	1
	Sur opérations en capital	880	880
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	25 240	881
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 818	141
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	1 818	141
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		23 422	740
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		248 942	234 661
TOTAL DES PRODUITS		3 101 976	3 266 671
TOTAL DES CHARGES		2 471 472	2 698 532
RES ULTAT DE L'EXERCICE		630 504	568 139

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 30/09/2021

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 663 806 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 101 976 euros** et un total **charges** de **2 471 472 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **630 504 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2020** et finit le **30/09/2021**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Référentiel, principe et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence et des principes prévus par les articles 120-1 et suivants et du nouveau règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG abrogeant le règlement CRC n°99-03.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont amorties selon les durées suivantes :

- Concession, logiciels et brevets : 1 an
- Installations techniques : 5-10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5-10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5-10 ans
- Mobilier : 4-5 ans
- Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La société a pu bénéficier au titre de seize acquisitions, entre le 15.04.2015 et le 15.04.2017, d'une mesure mise en vigueur par le gouvernement qui permet un suramortissement de 40% qui se répartit linéairement sur la durée d'utilisation du bien.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Chiffre d'affaires

Le total du chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 3 041 173 euros HT

Le chiffre d'affaires est réparti comme suit :

- Ventes France : 2 962 791 euros HT
- Ventes Intracommunautaire : 78 382 euros HT
- Ventes hors CEE : 0 euros HT

Capital social

Il n'y a eu aucun mouvement sur les comptes de capital au cours de l'exercice.

Le capital social d'un montant de 146 080 euros est composé de 704 actions de valeur nominale 207.50 euros.

Les 704 actions sont réparties comme suit :

- 378 actions ordinaires
- 326 actions de préférence

Les actions de préférence sont assorties d'un droit financier particulier.

Contrat d'indemnités de fin de carrière

La société a adhéré en date du 21.09.2016 à un contrat d'indemnités de fin de carrières auprès du CIC.

A ce titre, il n'a pas été fait de versement sur cet exercice.

Impôts sur les sociétés

Le résultat net comptable de l'exercice est de : 630 504 euros.

Le résultat fiscal, suite aux diverses déductions et réintégrations, est de 908 084 euros.

L'impôt sur les sociétés calculé au titre de l'exercice s'élève à 249 308 euros.

Crédits d'impôts

La société bénéficie, au titre de l'exercice clos, d'un total de crédits d'impôts de 366 euros (détails repris sur le bordereau 2069-RSI), à savoir :

- Un crédit d'impôt mécénat de 366 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les engagements financiers

Nantissement de fonds de commerce

Dans le cadre de la souscription d'un emprunt bancaire de 456 000 euros par la société d'AFT MICROMACINAZIONE FRANCE, le fonds de commerce a été nantie au bénéfice de l'organisme prêteur (la banque CIC OUEST).

Dirigeants

La mandatrice sociale n'est pas rémunérée en sa qualité de présidente.

Evènements exceptionnels

Une provision pour litige prud'hommal a été comptabilisé à hauteur de 50%, soit 70 000 euros sur l'exercice 2018/2019. Le premier jugement a débouté le salarié mais ce dernier a fait appel de sa décision.

Impact de la crise sanitaire lié à la Covid 19

Les éléments suivants sont notamment impactés :

- L'évolution du chiffre d'affaires : diminution de 6.5% comparé à l'exercice 09-2020
- Les fermetures de site : Non recours
- Le recours à des mesures de chômage partiel : Non recours
- La mise en place de restructuration de ses dettes : Non recours
- La mise en place de restructuration des emprunts et le recours à des prêts garantis par l'État : Non recours

Evènements postérieurs à la clôture

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un évènement postérieur au 30 septembre 2021 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 30 septembre 2021, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 septembre 2021 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que ce conflit n'a pas d'impact significatif sur son activité et ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2021
			Augmentations		Diminutions "		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 513					3 513
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 513					3 513
CORPORELLES	Terrains	38 533					38 533
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	223 723 550 747				1 363	223 723 549 384
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 350 564		1		1 652	1 348 913
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	29 527		21 672		304	50 895
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	38 783					38 783
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	492 930		24 893			517 823
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 724 807		46 565		3 318	2 768 054
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	33 776		19		1 726	32 069
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	33 776		19		1 726	32 069
TOTAL		2 762 096		46 585		5 045	2 803 636

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	3 513			3 513
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 513			3 513
CORPORELLES				
Terrains	35 833	1 297		37 130
Constructions sur sol propre	172 343	11 281		183 624
sur sol d'autrui	471 182	24 644	1 363	494 464
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	1 332 878	10 001	1 652	1 341 227
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	29 527	2 498	304	31 721
Matériel de bureau, mobilier	35 177	2 702		37 878
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 076 940	52 423	3 318	2 126 044
TOTAL	2 080 453	52 423	3 318	2 129 558

ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	32 069		32 069
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	430 430	430 430	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 552	9 552	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 237	12 237	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	7 568	7 568	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	9 009	9 009	
	Charges constatées d'avances	33 170	33 170	
	TOTAL DES CREANCES	534 034	501 964	32 069
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	184	184		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	269 022	107 331	161 690	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	95 431	95 431		
	Personnel et comptes rattachés	96 881	96 881		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	110 967	110 967		
	Impôts sur les bénéfices	18 750	18 750		
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 076	27 076		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 904	8 904		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 004	2 004		
	Autres dettes	12 872	12 872		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	642 092	480 401	161 690	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		36 220			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		96 051			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 004			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2021

Total des Produits à recevoir		16 479
Autres créances		16 479
<i>Avoir non parvenus</i>	482	
<i>ETAT PRODUIT A RECEVOIR</i>	7 568	
<i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR</i>	8 429	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2021

Total des Charges à payer		211 042
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		209
INTER S/EMPR.AUPRES ETS CREDIT	25	
INTERETS COURUS A PAYER	184	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 404
FOURNISS.FACTURES NON PARVENUE	30 404	
Dettes fiscales et sociales		167 978
DETTES PROVISIONN.POUR CONGES	36 381	
PRIMES A PAYER	60 500	
PROVISION POUR C.S SUR C.P.	14 801	
ORGAN.SOCIAUX CHARGES A PAYER	47 392	
CHARGES FISCALES SUR CP	611	
ETAT CHARGES A PAYER	400	
TAXES FONCIERES A PAYER	7 893	
Autres dettes		12 450
DIVERS CHARGES A PAYER	12 450	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				33 170
DIVERS			799	
STOCK EMBALLAGES			4 505	
BOITES CHRONO			1 560	
CADOR			267	
ASSURANCES			19 385	
LOCATIONS			644	
COTISATIONS			472	
LEASINGS			4 937	
FUEL			600	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				33 170

--

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2021
VALEUR D'ORIGINE					518 504	518 504
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				116 644	116 644
	Dotation exercice				88 328	88 328
	TOTAL				204 973	204 973
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				195 432	195 432
	Redevances Exercice				110 690	110 690
	TOTAL				306 122	306 122
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				100 294	100 294
	entre 1 et 5 ans				116 759	116 759
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				217 053	217 053
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				2 279	2 279
	entre 1 et 5 ans				10	10
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				2 289	2 289
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		704,00	207,5000	146 080,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		704,00	207,5000	146 080,00

Effectif moyen

		30/09/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers		13	
	TOTAL		17	

A. F. T. MICROMACINAZIONE FRANCE

**Société par actions simplifiée
au capital de 146 080 euros**

**Siège social : Rue des Terres Blanches
Parc Industriel Ouest
37110 CHATEAU-RENAULT**

310 954 995 RCS TOURS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2022**

L'an deux mille vingt-deux,

Le 31 Mars,

A 10 heures,

Les associés de la société A. F. T. MICROMACINAZIONE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 146 080 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la société POWDER SERVICES FRANCE, Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Madame Katia GARRIDO, en sa qualité de représentante de la Présidente de la Société.

Monsieur Claude GARRIDO est désigné comme secrétaire.

La société KPMG, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 704 actions sur les 704 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

f.g.
CG

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- L'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2021,
- Le rapport de gestion établi par la Présidente,
- Les rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes,
- Un exemplaire des statuts de la Société
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L . 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et des rapports du Commissaires aux Comptes.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

f.G
CG

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 630 504,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	630 504,36 euros
------------------------	------------------

A titre de dividendes	399 842,00 euros
-----------------------	------------------

Soit 123 euros par action de préférence (40 098 euros)
Et 511 euros par action (359 744 euros)

Le solde	230 662,36 euros
----------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" lequel passe de 3 090 861,96 euros à 3 321 524,32 euros.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3 du Code général des impôts sont assujetties, sauf dispense, à un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, ayant valeur d'acompte sur leur impôt sur le revenu.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sont prélevés à la source ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter du jour qui sera fixé par la présidente.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 Septembre 2018 :

399 842 euros, soit 123 euros par action de préférence et 511 euros par action
dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 106 968 euros
non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 292 874 euros

f.G
C.G

Distribution exceptionnelle du 28 Septembre 2020 :

399 842 euros, soit 123 euros par action de préférence et 400 euros par action
dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 106 968 euros
non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 292 874 euros

Exercice clos le 30 Septembre 2020 :

399 842 euros, soit 123 euros par action de préférence et 511 euros par action
dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 106 968 euros
non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 292 874 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

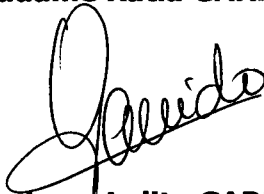
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

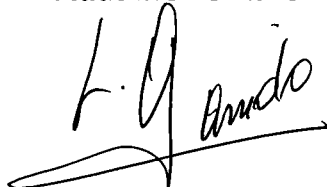
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente et ses associés.

Madame Katia GARRIDO



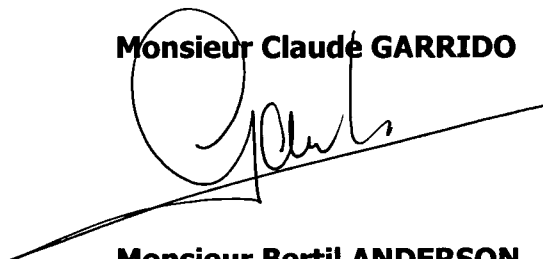
Madame Lolita GARRIDO



**La Société POWDER SERVICES FRANCE
Représentée par sa gérante
Madame Katia GARRIDO**



Monsieur Claude GARRIDO



Monsieur Bertil ANDERSON

